



MICHELBACH

De gueules à la rivière d'argent courante abaissée en fasce sur une crosse d'or en pal, à la tenaille ouverte de sable brochante sur le tout.

Création d'armoiries en 1980. La crosse figure sur de nombreuses bornes délimitant le territoire de Michelbach, la rivière évoque le Michelbach tandis que la tenaille est l'instrument du martyr de sainte Agathe, patronne céleste de la chapelle de Michelbach.

Le village apparaît en 1105, déjà sous sa dénomination actuelle. Les Reinach le tinrent en fief des Habsbourg de 1482 à la paix de Westphalie puis, jusqu'à la Révolution, de la Couronne de France.

La commune est titulaire de la croix de guerre 1914-1918 (J.O. du 6 novembre 1921, p. 12417).